
Rapport d'activités 2021/2022 :

Marché des bois 2021/22

et perspectives 2022/23

Abandonnée à l'automne 2019, la rencontre entre la Commission commerciale de ForêtJura et les représentants des scieurs + marchands jurassiens n'a de nouveau pas eu lieu, de même qu'aucune recommandation de prix n'a pu être publiée. Pour rappel, cela faisait suite aux recommandations de ForêtSuisse qui enjoignait les associations cantonales à ne plus publier d'informations précises sur les prix, afin d'éviter une éventuelle infraction à la loi sur les cartels.

Suite aux réactions engendrées, le président de ForêtSuisse et conseiller aux Etats Daniel Fässler, a déposé une initiative parlementaire en juin 2021, afin que des recommandations de prix puissent de nouveau être publiées à l'avenir, de manière similaire aux produits agricoles. Durant l'exercice sous revue, cette initiative a été acceptée par les 2 commissions des chambres fédérales, ce qui devrait ouvrir la voie à l'élaboration d'un projet de loi. Affaire à suivre.

En l'absence de recommandations de prix, ForêtJura a néanmoins publié un bulletin d'information sur le marché des bois en octobre 2021. En outre, les gardes forestiers ont été régulièrement informés (par mail) tout au long de la saison.

Voici un bref compte-rendu du marché des bois 2021/22 et des perspectives 2022/23 :

Conjoncture

Après un ralentissement marqué en 2020 en raison du Covid, l'**économie mondiale** a progressé durant toute l'année 2021, pour atteindre un pic au printemps 2022. L'activité très soutenue et les problèmes d'approvisionnement (rupture des chaînes au niveau mondial) ont engendré un rallongement des délais de livraison et finalement une hausse généralisée des prix (inflation). Depuis le début de la guerre en Ukraine en février 2022, l'inflation s'est encore accélérée, dans un contexte de crise énergétique. Afin de contrer cette inflation, toutes les banques centrales ont changé radicalement de politique monétaire, en procédant à plusieurs hausses successives des taux d'intérêt. L'inflation devrait rester forte dans les mois à venir, ce qui devrait engendrer à terme un ralentissement de l'économie.

L'**économie suisse** a connu une évolution similaire, avec une inflation soutenue mais néanmoins plus modérée qu'au niveau européen. Ceci étant, l'économie suisse devrait également ralentir, mais de manière moindre et décalée dans le temps.

Durant la saison 2021/22, le **taux de change CHF/€** n'a cessé de baisser, passant de 1,09 en septembre 2021 à 0,95 en septembre 2022 (- 13% !), ce qui pénalise très fortement nos exportations.

Résineux

Durant l'hiver 2021/22, le marché des résineux a connu une dynamique extraordinaire ... du jamais vu depuis plus de 20 ans !

L'activité dans les scieries a été exceptionnelle durant toute l'année 2021. De nombreuses scieries européennes ont profité d'une demande très forte (des USA notamment) pour exporter massivement. Cet appel d'air a bénéficié à l'ensemble des scieries en Europe et en Suisse, qui ont dès lors connu une activité débordante (allongement des carnets de commande à plusieurs mois). Dans ce contexte, les prix des sciages ont fortement progressé, ce qui a généré une forte demande en grumes dont les prix ont également sensiblement augmenté (malheureusement contrebalancé par l'évolution très négative du taux de change !).

Au niveau sanitaire, les volumes de bostrychés ont été de nouveau très importants, avec une tendance à la hausse en altitude (Franches-Montagnes) et stable, voire à la baisse dans les régions de plaine (Ajoie + Vallée). Compte tenu de la très forte demande sur le marché, les bostrychés ont été commercialisés sans difficulté, à des prix attractifs.

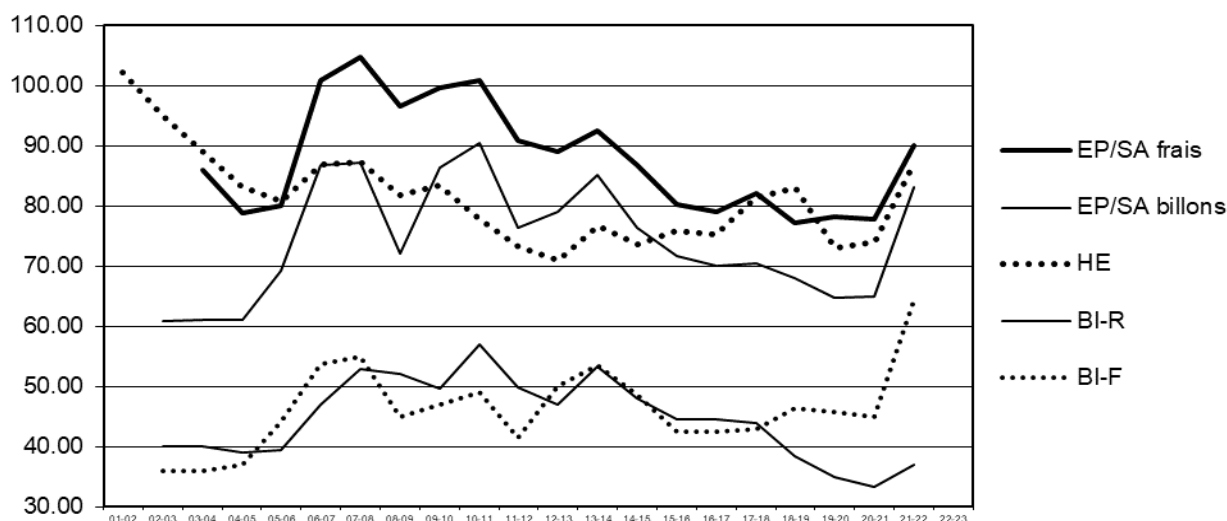
Aussi fortes ont été la demande et la hausse des prix, d'autant plus surprenante et rapide a été l'inversion de tendance à l'été 2022 ! Depuis août 2022, les scieries connaissent une activité molle, en baisse constante. Dans ces conditions, les perspectives pour 2022/23 sont incertaines et plutôt pessimistes, avec une demande modérée et des prix sous pression.

Feuillus

Durant l'exercice 2021/22, les feuillus ont bénéficié de l'embellie généralisée sur le marché des bois, même si l'euphorie n'a pas atteint l'ampleur du résineux. La demande en **hêtre**, sur les marchés européens ou asiatiques, a été vive et les prix ont progressé. Les autres essences feuillues ont connu une évolution similaire.

Compte tenu de la crise énergétique actuelle, les perspectives pour 2022/23 sont très favorables pour les grumes feuillues, avec une demande soutenue et des prix qui sont tirés vers le haut en raison de la concurrence exercée par le bois de feu.

Evolution des prix moyens (source : Centrale de vente / ProForêt)



Bois d'emballage, d'industrie et de déchetage

Ces assortiments ont bénéficié également de l'embellie générale, avec une demande très forte et des prix en constante progression. Cela a permis un « nettoyage » des forêts, avec l'écoulement des importants volumes en retard des années précédentes !

Les perspectives pour 2022/23 sont particulièrement favorables avec la crise énergétique. La demande pour tous ces assortiments est très forte et les prix en très forte hausse.

Rapport d'activités 2021/2022

Activités diverses

Certifications FSC, PEFC et COBS

Durant l'exercice 2021/22, les travaux liés à la certification des forêts ont été les suivants :

- Pour rappel, ForêtJura a engagé dès 2002 les démarches en vue de la certification des forêts au Jura. Gérée de manière indépendante durant 10 ans (groupe indépendant), ForêtJura a rejoint en 2013 l'ARCF (Association romande pour la certification des forêts), afin d'intégrer un groupe plus grand et de bénéficier des synergies/économies correspondantes. Pour des raisons similaires, l'ARCF, d'abord indépendante, a rejoint pour sa part le groupe suisse Artus en 2017.
Créée en 2013, l'ARCF compte 6 associations de propriétaires de forêts (GE, VD, VS, FR, NE et JU), lesquelles regroupent plus de 500 propriétaires pour 113'000 ha.
Créé en 2017, le groupe Artus compte 7 groupes de certification (dont l'ARCF), lesquels sont actifs dans 20 cantons suisses et regroupent plus de 500'000 ha de forêts.
- Pour rappel, la certification des forêts est menée par périodes de 5 années. Les premières périodes avaient couvert les années 2004-09, 2009-14 et 2014-18 (exceptionnellement 4 ans). La période actuelle (4^{ème}) a été engagée en 2018 et s'étendra jusqu'en 2022. Le renouvellement de cette période de certification avait connu un vif succès, puisque tous les propriétaires déjà certifiés se sont réengagés et que 2 nouveaux se sont inscrits. A ce jour, 53 collectivités publiques sont certifiées FSC + PEFC au JU, pour seulement 7 qui ne le sont pas.
- Au niveau de l'ARCF, les activités suivantes ont notamment été menées en 21/22 :
 - poursuite de la gestion courante du groupe
 - poursuite de la collaboration avec le groupe national de certification Artus
 - poursuite des informations sur les nouveautés suite à l'entrée en vigueur des nouveaux standards de certification FSC en 2020
- Au niveau de ForêtJura, les activités se sont limitées à :
 - poursuite de la gestion courante au Jura, ceci en lien étroit avec l'ARCF
 - organisation + suivi + réalisation des audits au Jura (cf. ci-dessous)
 - premières réflexions et travaux préparatoires en vue du renouvellement de la certification prévu durant l'hiver 2022/23
- Après une année 2021 sans audit externe, 1 triage a été audité au Jura en juin 2022. Ce dernier n'a donné lieu à aucune demande d'action corrective.
- Concernant les audits internes, ForêtJura a réalisé le seul audit prévu en 2022 dans le courant de cet automne, lequel n'a donné lieu également à aucune demande d'action corrective.

Commission de gestion du Fonds d'entraide jurassien (FdE)

Le Fonds d'entraide jurassien (FdE) est un fonds paritaire des propriétaires de forêts, des entrepreneurs forestiers et des scieurs jurassiens. Il a pour objectif de soutenir la formation initiale et continue du personnel forestier. La Commission de gestion du FdE est composée de 6 membres et se réunit au moins une fois par année.

Après un exercice 2020/21 qui avait vu les charges liées aux apprentis forestiers-bûcherons très fortement augmenté, des mesures ont été prises, ce qui a permis de réduire les charges de manière satisfaisante (env. Fr. 20'000.- en moins).

Ceci étant, le compte de résultat du FdE boucle néanmoins sur une perte importante de Fr. 12'442.-, pour une fortune de Fr. 47'937.- au 30.06.2022. Des frais extraordinaires expliquent ce déficit encore élevé (cours de formation continue pour formateurs en entreprise concernant de nouvelles prescriptions + salon de la formation). Un retour à la normale devrait intervenir lors de l'exercice 2022/23.

Fermeture programmée du pont de Goumois

La route Saignelégier-Goumois-Tréviillers revêt une grande importance dans le trafic trans-frontalier du bois à destination du plateau de Maîche. A ce sujet, le pont de Goumois, qui appartient au Département du Doubs, est un passage obligé et incontournable. Lors d'une récente expertise, la structure porteuse de ce pont s'est révélée cependant altérée et des travaux d'entretien et de réparation seraient nécessaires dans les années à venir, lesquels entraîneraient sa fermeture prolongée.

Etant donné que le pont est la propriété des autorités françaises, ForêtJura n'a pas jugé opportun de mener une démarche directe auprès de celles-ci. Par contre, nous avons alerté nos autorités cantonales sur les enjeux économiques de ce poste-frontière. D'autre part, nous avons sollicité à plusieurs reprises les scieries françaises voisines, afin qu'elles interviennent auprès de leurs autorités. Ces dernières envisageaient dans un premier temps 3 scénarii : a) limitation définitive du tonnage ; b) construction d'un nouveau pont ou c) réfection/renforcement du pont actuel. Suite aux contacts/pressions exercés, elles s'étaient en outre engagées à ne pas limiter le tonnage jusqu'à l'engagement des travaux.

Durant l'exercice 2021/22, ForêtJura n'a pas été interpellée à ce sujet et imaginait le dossier en cours d'analyse. Suite à un récent échange avec un responsable politique, il semble que les autorités françaises aient entamé des démarches dernièrement ... Affaire à suivre.

Place de transbordement centralisée en Ajoie

Après des années de travaux jusqu'à sa concrétisation au printemps 2021, l'inauguration officielle de la nouvelle place de transbordement centralisée en Ajoie (vers Centre Ajoie à Alle) a eu lieu le 29 octobre 2021, journée durant laquelle plusieurs wagons de bois et ACTS avaient été spécialement acheminés sur le site. En tant qu'initiateur des réflexions il y a plus de 15 ans, ForêtJura était très fière de l'aboutissement de ce projet.

Après plus d'une année d'ouverture au trafic, nous devons malheureusement faire le constat qu'aucun wagon n'a été mis en place à Alle et que le trafic a continué de se faire via la place de chargement désuète de Porrentruy ... Malgré plusieurs questionnements auprès des différents intervenants (client, prestataire de transport, exploitant du site), chacun se renvoie la balle ... Au final, ForêtJura a sollicité une entrevue avec le directeur des CJ afin de solutionner ce problème. Affaire à suivre.

Restructuration de CFF-Cargo et desserte CJ à Glovelier

En février 2018, CFF-Cargo a annoncé engager une nouvelle restructuration, impliquant la suppression de postes de travail, mais surtout la fermeture de nombreux points de chargement/desserte. Pour le Jura, Cargo avait prévu la fermeture de tous les points de chargement en Ajoie et aux Franches-Montagnes (seuls Delémont et Glovelier seraient restés desservis).

Ceci étant, ForêtJura s'est approchée très rapidement des autorités cantonales pour faire pression politiquement sur Cargo. Après des mois de négociations, une entente a été trouvée entre le Canton du Jura, CFF-Cargo et les CJ pour les années 2019 et 2020. Si une desserte des CJ a pu être maintenue, elle a subsisté uniquement via Glovelier (suppression de la desserte via Tavannes). Concernant l'Ajoie, une desserte a été conservée uniquement pour certains clients (avec des trains complets). Finalement, l'accord stipulait que les CJ devaient réfléchir et proposer une rationalisation de leurs manœuvres de truckage à Glovelier. A ce sujet, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises avec les différents acteurs sur ce dossier (notamment les cantons de JU et BE, CJ, CFF-Cargo et ForêtJura), pour aborder notamment les différentes options quant aux modes de transbordement futurs entre voie étroite et normale (rapport Rieder).

Depuis la publication du rapport Rieder, le dossier n'a plus connu d'avancée et a été mis en stand-by, aussi bien du côté des autorités cantonales que des prestataires ferroviaires (CJ et CFF).

Malgré le fait que la desserte CJ ait été de nouveau réduite en 2022, nous nous accommodons fort bien de la mise en veille du dossier actuellement pour les raisons suivantes :

- la desserte CJ est maintenue (existante) et n'est pas remise en cause actuellement
- même réduite, la desserte CJ reste suffisante dans le marché actuel (volume de trafic)
- il est difficile de savoir quelle orientation donnée actuellement au dossier en raison d'éléments indécis / changeants (politique de SwissKrono, nouveaux wagons utilisés incompatibles à la voie étroite)

Affaire à suivre.

NB : La situation est très compliquée sur ce dossier, car aucun des acteurs ne dispose de toutes les cartes pour orienter l'avenir du chargement de bois sur réseau CJ ... les acteurs régionaux (RCJU, BE et CJ) ne maîtrisent pas les attentes des clients ... Cargo poursuit année après année une politique de désengagement / démantèlement ... Swisskrono cherche par tous les moyens à optimiser sa logistique !

Révision de la législation cantonale sur les forêts

La législation cantonale actuelle sur les forêts est complexe (loi + décret + ordonnance) et présente différentes lacunes et doublons, en plus de n'être plus parfaitement en phase avec le droit fédéral. En vigueur depuis 1998, elle doit être révisée. Dans ce cadre, ForêtJura a participé entre 2015-16 à un groupe de travail temporaire mis sur pied par l'ENV, au côté de représentants de commune, de bourgeoisie, de triage et du personnel forestier. Ces séances ont permis de débattre et de recueillir des idées sur plusieurs thèmes : aménagement (plan de gestion), autorisation de coupes, comptabilité, fonds forestiers, organisation (rôle, structure et financement des triages), exigences de formation, etc.

A présent, l'ENV doit élaborer un projet de révision, lequel sera mis en consultation, avant de poursuivre son chemin au niveau politique. Nous sommes actuellement dans l'attente de ce projet. Affaire à suivre.

Commission franco-suisse du Doubs

A l'initiative du Pays horloger et du Parc du Doubs, une commission franco-suisse a été constituée au printemps 2014, avec pour objectif de réfléchir et proposer des mesures et actions devant permettre une amélioration de la qualité des eaux du Doubs. Compte tenu du fait qu'une des mesures prévisibles serait d'interdire l'utilisation de produits de traitement du bois dans tout le bassin versant du Doubs, le Comité directeur de ForêtJura a jugé opportun d'intégrer cette commission, afin d'y défendre les intérêts des propriétaires de forêts.

Le dossier n'a pas connu d'avancée durant l'exercice sous revue. Affaire à suivre.

Remplacement du programme de cubage WinRobin

Le programme de cubage WinRobin a été développé dans le courant des années 1990 et a été utilisé à satisfaction par tous les gardes jurassiens jusqu'à ce jour. Bien que des améliorations / développements aient été réalisés, son contenu et sa fonctionnalité ne répondent plus néanmoins aux attentes actuelles.

Fortement sollicitée par de nombreux gardes, ForêtJura a mis sur pied un groupe de travail, afin de réfléchir aux besoins futurs et analyser en conséquence les programmes existants sur le marché. Après une première séance en décembre 2021, le dossier n'a plus avancé en raison d'un manque de temps. Affaire à suivre.

Site internet ForêtJura

Après avoir changé son identité visuelle (nom et logo), ForêtSuisse a procédé dernièrement au relookage de son site internet. Dans ce cadre, ForêtSuisse a proposé aux associations cantonales de souscrire un site affilié au leur, afin de bénéficier de la même visibilité (format) et de l'actualisation des news.

Sachant que ForêtJura n'a jamais disposé d'un site internet jusqu'à ce jour, nous avons souscrit à la démarche et les travaux ont débuté cet automne. D'ici la prochaine assemblée générale du 16.12.2022, le site devrait être mis en ligne ... du moins un premier jet. Affaire à suivre.

Relocalisation du CEFF

Depuis plusieurs années, les apprentis forestiers-bûcherons du Jura et du Jura bernois suivent leurs cours professionnels au CEFF à Moutier, et ceci à la satisfaction générale. Suite à la votation de la Ville de Moutier pour rejoindre le Canton du Jura, le Canton de Berne a prévu de déménager de nombreuses formations de Moutier à Bienne, dont les forestiers-bûcherons.

En tant que membre permanent de l'Ortra JU-JB, ForêtJura a pris part aux discussions / sollicitations et partageait l'avis :

- qu'il est primordial, dans un premier temps, de garder ensemble les apprentis du JU+JB, afin de ne pas affaiblir encore davantage une profession déjà peu fréquentée
- que la localisation de la formation doit être défendue dans un 2^{ème} temps

Après consultation des différentes professions, le Canton de Berne a décidé unilatéralement de relocaliser l'ensemble des formations de Moutier à Bienne. A voir si les négociations en cours entre les 2 cantons déboucheront sur une autre orientation. Affaire à suivre.

Convention collective de travail CCT

Les difficultés de recrutement de personnel en forêt sont récurrentes depuis plusieurs années. En effet, que ce soit au niveau des bûcherons, des gardes ou des ingénieurs, le constat est le même : la profession est au-devant d'une pénurie de personnel à court et moyen terme. Cette situation préoccupante n'est pas propre au Jura, puisqu'elle est constatée un peu partout en Suisse. Les causes sont diverses et multiples, mais il paraît assez évident que les conditions d'embauches et salariales ne sont pas assez attractives et que les jeunes se tournent vers d'autres métiers.

Dans ce contexte, ForêtJura et l'AJPF (Association jurassienne du personnel forestier) partagent la même vision et sont d'avis qu'une CCT permettrait de revaloriser la profession. A ce titre, elles ont déjà échangé à plusieurs reprises et évaluent actuellement les chances d'une telle démarche. Affaire à suivre.

Plan sectoriel VTT

La pratique du VTT a fortement progressé ces dernières années, et particulièrement en ce qui concerne le VTT de descente réalisés sur des sentiers aménagés « sauvagement » dans les forêts. A l'été 2021, une dénonciation a mené à la médiatisation de cette problématique et les services de l'Etat réfléchissent à présent pour apporter une légitimité à cette pratique.

En août 2022, ForêtJura a pris part à la séance d'information organisée par les services étatiques. A cette occasion, il est apparu que les attentes des vététistes sont importantes et qu'il s'agira de défendre la propriété forestière dans le cadre du plan sectoriel VTT en cours d'élaboration. A ce sujet, ForêtJura a déjà eu quelques échanges avec l'ENV et suit de près le dossier. Affaire à suivre.

Changement climatique <-> exploitation/quotité

Les événements climatiques de ces dernières années ont engendré des dégâts très importants dans les forêts de la région. Cela a eu pour conséquence que des exploitations extraordinaires ont été réalisées ces dernières années, afin d'endiguer la prolifération des bosstryches, de sécuriser les forêts (hêtres secs) ou simplement de récolter les arbres affaiblis avant qu'ils ne dépérissent ...

ForêtJura a mené plusieurs discussions avec l'ENV sur le sujet des volumes exploités et de la durabilité de la gestion actuelle. Compte tenu du fait que le plan de gestion des FOD est arrivé à échéance, nous avons sollicité l'ENV, afin que les FOD soient utilisées comme projet-pilote pour ré-évaluer les potentiels d'exploitation (quotité). Affaire à suivre.

Renchérissement des travaux forestiers

En raison de la guerre en Ukraine, tous les produits pétroliers ont connu une flambée des prix dès le mois de mars 2022. Dans ce contexte, ForêtJura a été sollicitée par de nombreux membres, afin d'évaluer l'influence de cette hausse des prix sur les travaux d'exploitation.

En l'absence d'informations de la part de ForêtSuisse, des calculs et extrapolations ont été réalisés en interne, avec l'appui de la comptabilité de ProForêt (FOD). Au final, ForêtJura a été en mesure de communiquer à ses membres l'augmentation prévisible des frais d'exploitation.

Didier Adatte / 18.11.2022